

LEMIEUX, Vincent, *Les relations de pouvoir dans les lois. Comparaison entre les gouvernements du Québec de 1944 à 1985*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1991. 247 p. 25 \$

Jocelyn Létourneau

Volume 46, Number 4, Spring 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305159ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305159ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Létourneau, J. (1993). Review of [LEMIEUX, Vincent, *Les relations de pouvoir dans les lois. Comparaison entre les gouvernements du Québec de 1944 à 1985*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1991. 247 p. 25 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 46(4), 683–685. <https://doi.org/10.7202/305159ar>

LEMIEUX, Vincent, *Les relations de pouvoir dans les lois. Comparaison entre les gouvernements du Québec de 1944 à 1985*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1991. 247 p. 25\$

Depuis plusieurs années, Vincent Lemieux nous a habitués à une production scientifique abondante et reconnue. Dans cet ouvrage, fruit d'une recherche pointue financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et l'Institut d'administration publique du Canada, il veut faire ressortir les différences et les ressemblances entre certaines modalités de l'activité législative des cinq gouvernements s'étant succédé à l'Assemblée nationale du Québec de 1944 à 1985. Par ce biais, il entend caractériser les modes de régulation mis en œuvre par les divers gouvernements provinciaux dans la société québécoise au cours de cette période. La particularité de l'ouvrage découle du fait que l'auteur, suivant la théorie qu'il a développée dans ses travaux antérieurs, cherche à recenser les relations de pouvoir inscrites dans les lois et à identifier les acteurs entre lesquels ces relations sont posées, de même que les objets sur lesquels elles portent. En conclusion, il s'interroge sur l'évolution politique du Québec et en particulier sur le caractère conservateur ou réformiste des gouvernements de cette période.

Par sa facture, son plan, la progression de l'argumentation, le ton et le style, l'ouvrage est d'un genre assez classique bien que l'objet de la recherche, aux dires de l'auteur, est original et permet d'étayer plus sérieusement, ou de nuancer le cas échéant, un certain nombre de propos d'ordre axiomatique concernant l'activité des partis politiques ayant occupé le pouvoir au Québec entre 1944 et 1985.

Au plan méthodologique, l'ouvrage présente certaines particularités intéressantes pour le féru d'analyse politique. Si l'étude ne porte que sur le texte des lois et si l'objectif de l'auteur est principalement d'établir les taux de présence de divers éléments dans les lois (acteurs, enjeux, relations de pouvoir, etc.) en vue de dégager, dans une perspective comparative, les principes généraux de l'activité gouvernementale des partis au pouvoir, celui-ci a néanmoins mis au point une procédure assez complexe d'analyse tenant compte de plusieurs variables qu'il met en interaction de manière à découvrir comment et dans quels secteurs s'est exercé le contrôle politique, quels furent les enjeux de ce contrôle et quels acteurs y furent liés.

Il serait bon de dire que l'analyse des lois n'est pas de type structural mais procède plutôt du traitement informatique d'informations compilées sur des «fiches-pouvoir» et sur des «fiches-lois». En annexe de l'ouvrage, l'auteur présente en détail l'ensemble des variables apparaissant sur chacune de ces fiches. En un sens, l'effort de recherche auquel s'est livré l'auteur a consisté, à la lumière d'une analyse systématique de plus de 2 700 lois, à repérer la présence de ces variables dans les lois pour finalement découvrir ce qu'il appelle le réglage du pouvoir, c'est-à-dire les règles qui viennent encadrer le contrôle des moyens d'action des acteurs en établissant quels sont les destinataires et les destinataires du pouvoir.

Au terme de son analyse, que nous dit l'auteur à propos des différences entre les partis au pouvoir du point de vue de leur mode de régulation? Reprenant son propos, on résumera ainsi les conclusions auxquelles il parvient: le gouvernement du Parti québécois (1976-1985) est celui qui possède le moins de points en commun avec les autres. Il est beaucoup plus proche, par ses degrés de réglage, des gouvernements de l'Union Nationale que de ceux du Parti libéral. Cette plus grande proximité avec l'Union Nationale tend à confirmer les opinions de ceux qui ont vu dans le Parti québécois le successeur, à certains égards, de l'Union Nationale, contre un Parti libéral qui est l'adversaire commun et qui représente des options différentes. C'est par leur tendance centralisatrice (particulièrement forte au début de la Révolution tranquille) de même que par l'importance relative qu'ils accordent aux lois de nature économique et ce, par rapport aux lois de nature gouvernementale, que les deux gouvernements libéraux (1960-1966 et 1970-1976) se ressemblent et, du même coup, diffèrent des trois autres gouvernements. Quant aux deux gouvernements unionistes (1944-1960 et 1966-1970), ils se ressemblent bien que le premier soit celui qui, par son activité législative, règle le moins le pouvoir. Cela dit, il apparaît moins restrictif dans ses lois qu'on le dit parfois et, du point de vue de quatre degrés de réglage identifiés par l'auteur, ce gouvernement s'apparente au gouvernement libéral qui lui succède. Si bien qu'il y aurait lieu de tempérer la présentation qui est faite de la Révolution tranquille comme étant radicalement différente de l'«ancien régime».

Sans nous livrer à un commentaire exhaustif de l'ouvrage, disons que l'argumentation reste orpheline d'un effort de contextualisation historique plus large et ce, en dépit des tentatives de l'auteur de broser un tableau de l'activité législative et de l'évolution du Québec entre 1944 et 1985 (chapitre 3). Cette faiblesse, admise, tient aux limites habituelles qui sont celles de l'analyse «politiste» et des théories fondées sur la modélisation rationaliste ou systémiste des agirs sociaux ou politiques. Cela dit, l'argumentation développée entre les pages 139 et 142 est très intéressante en ce que, justement, elle fait état d'une fécondation des résultats principaux de l'analyse par un certain nombre d'hypothèses courantes concernant les contextes sociaux, politiques, économiques et idéologiques de la régulation au Québec. Au total, l'ouvrage, qui a l'envergure d'un rapport de recherche plus que d'un livre majeur ou d'un essai inspirant, présente une étude bien menée et méthodologiquement crédible des relations de pouvoir dans les lois. Il constituera, pour ceux et celles qui sont intéressés par l'évolution de l'activité législative

au Québec dans la période d'après-guerre, un document d'appui fort utile pour enrichir, bonifier ou nuancer des interprétations plus globales et, par définition, plus audacieuses.

*CÉLAT et département d'histoire
Université Laval*

JOCELYN LÉTOURNEAU